



Yvon Herry,
rédacteur en chef internet

Mosaïque verte

Vous vous souvenez peut-être de la campagne d'affichage de France nature environnement stigmatisant l'agriculture à la veille du Salon de l'agriculture 2011 ? Pour autant, connaissez-vous vraiment cette fédération qui avait alors choisi la provocation pour se faire remarquer ? Et combien d'adhérents compte Générations futures, qui combat systématiquement les pesticides et dont le porte-parole vient d'échouer à se faire élire au Parlement européen ? Et Greenpeace, adepte des actions clés en main pour journaux télévisés, comment fonctionne-t-elle vraiment ? Les membres de ces organisations de défense de l'environnement sont-ils des militants ouverts aux positions d'autrui ou bien des extrémistes de la cause ?

Le dossier de « La France agricole »

de cette semaine cherche à vous éclairer sur cette myriade d'organisations environnementales qui influencent de plus en plus les décisions publiques, y compris sur les sujets agricoles. Ces ONG, qui donnent volontiers des leçons, ne fonctionnent pourtant pas toutes en réelle transparence. Alors qu'on ne connaît pas toujours le nombre de leurs adhérents, quelle est leur représentativité face à l'intérêt général ? On peut aussi s'interroger

Ces ONG, qui donnent volontiers des leçons, ne fonctionnent pas toutes en réelle transparence. Quelle est leur représentativité face à l'intérêt général ?

sur leur légitimité par rapport aux dossiers qu'elles portent. Quant à leur mode de financement, il est permis de se poser des questions sur leur autonomie lorsqu'elles dépendent largement des subventions publiques, mais aussi sur leur indépendance quand elles sont financées par des entreprises. Certaines tirent même de réels subsides des actions en justice qu'elles mènent.

Si, au niveau national, ces organisations

siègent dans des commissions, elles peuvent aussi intervenir au niveau local. Parfois, elles cherchent à entraver des projets agricoles. Le développement économique n'est pas la préoccupation première des croisés de l'environnement. Il suffit de lire le témoignage de Pierre Bigot dans notre courrier des lecteurs (page 7) pour comprendre comment un projet de porcherie, avec toutes les autorisations requises au départ, a été bloqué pendant huit ans par les recours d'associations qui finalement ont été déboutées... mais avec

des frais de justice à la charge des éleveurs. Il est clair que les organisations agricoles doivent être ouvertes au débat avec la société. Mais face à certaines ONG plus obnubilées par leur « combat » que par le dialogue, elles doivent surtout faire valoir la réalité de l'agriculture. ■